



Organisme National de Formation Odontologique Continue des Pyrénées Atlantiques

*Domus Médica*  
*Rue Carnot*  
64000 PAU  
[onfoc64@gmail.com](mailto:onfoc64@gmail.com)  
[www.onfoc64.com](http://www.onfoc64.com)

## **Conditions Générales de Vente**

### **Désignation**

L'association Onfoc64 désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé : *Domus Médica – Rue Carnot – 64000 PAU*. L'association Onfoc64 met en place et dispense seule des formations destinées aux Chirurgiens-Dentistes sur le département des Pyrénées-Atlantiques.

### **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'association Onfoc64 pour le compte d'un participant Chirurgien-Dentiste. Toute commande de formation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve du participant des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du participant, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### **Devis et attestation**

Pour chaque formation, l'association Onfoc64 fournit au participant un bulletin d'inscription faisant office de devis. Ce dernier est tenu de retourner à l'association un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, accompagné du règlement total. À la demande du participant une attestation de présence peut lui être fournie.

### **Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC (toutes taxes comprises). Le paiement est à effectuer en totalité avant exécution de la prestation, au comptant. Le règlement peut être effectué par virement bancaire ou par chèque ou par carte Bancaire.

### **Prise en charge**

Si le participant bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. A la

suite de la formation, l'association est tenue de fournir au participant, une attestation de règlement et de présence.

### **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation**

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 20 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [onfoc64@gmail.com](mailto:onfoc64@gmail.com), ou par courrier à l'adresse du siège social.. En cas d'annulation moins de 20 jours ouvrables avant le début de la formation, aucun remboursement ni aucun report ne sera consenti.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'Association Onfoc64 ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses participants. Ces derniers seront informés par mail.

### **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'Association. Le participant s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le participant à l'Association Onfoc64 sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

### **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'Association Onfoc64 et le participant, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Commerce de Pau.